

1/ Renforcer les « *groupements européens de coopération territoriale* » (*GECT*) qui regroupent actuellement plusieurs communes transfrontalières ou plusieurs régions :

- Prévoir une **dotation européenne spécifique au profit de ces groupements.**
- **Evolution à terme vers de véritables « collectivités territoriales européennes » :** « Euro-métropoles » et « Euro-régions ».

2/ Création **d'un réseau consulaire unique.**

3/ Création **d'un « passeport européen »** comprenant une **partie nationale et une partie européenne.**

4/ Mise en place **d'un livret de famille européen**, valable dans l'ensemble des Etats de l'Union européenne, proposant **un état précis et fiable** de la situation de famille de chaque ressortissant.

5/ Donner une **valeur juridique contraignante** à la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, sans attendre la ratification complète du Traité simplifié de Lisbonne.